



Procès-verbal du conseil scientifique du 20 juin 2019

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 20 juin 2019 à Rome.
La séance s'ouvre à 9h00.

Membres présents ou représentés (17)

- M. Patrick BOUCHERON, professeur au Collège de France ;
- M. Jean-Pierre BRUN, professeur au Collège de France ;
- Mme Daniela Luigia CAGLIOTI, professeur à l'université « Federico II » de Naples ;
- Mme Véronique CHANKOWSKI, professeur à l'université de Lyon 2 ;
- M. Patrick COMOY, adjoint à la sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, représenté par Mme Maëlle SERGHERAERT ;
- Mme Isabelle DRAELANTS, Institut de recherche et histoire des textes (procuration à Mme Anne-Marie TURCAN-VERKERK) ;
- M. Jean-Louis FERRARY, directeur d'études émérite à l'EPHE et membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
- M. Bernard LARROUTUROU, le directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, représenté par M. Jacques DUBUCS ;
- M. Clément PIEYRE, représentant élu de la catégorie autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
- M. Jean-Robert PITTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (procuration à Mme Catherine VIRLOUVET) ;
- Mme Isabelle POUTRIN, professeur à l'université de Reims Champagne Ardenne ;
- M. Pierre SAVY, représentant élu des directeurs des études ;
- M. Jean-Yves TILLIETTE, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
- Mme Carole MABBOUX, représentante élue des membres de l'EFR ;
- Mme Anne-Marie TURCAN-VERKERK, École Pratique des hautes études ;
- M. Marcello VERGA, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea.
- Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
- M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

Assistaient également à la séance

- M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR et de la Casa de Velázquez ;
- Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
- M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;
- M. Nicolas LAUBRY, directeur des études à l'EFR ;
- Mme Claude POUZADOUX, directrice du Centre Jean Bérard ;
- Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2019 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Poste de directeur des études pour la section Moyen Âge susceptible d'être vacant au 1^{er} septembre 2019 ;
4. Évaluation à mi-parcours des programmes du contrat quinquennal 2017-2021 ;
5. Activité de la bibliothèque ;
6. Ouverture de la bibliothèque aux étudiants de master inscrits dans une université française ;
7. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
8. État de l'activité du CCPS ;
9. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
11. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2019

Le directeur des études pour les Époques moderne et contemporaine indique que, les projets de recherche ayant été énoncés pour tous les membres nouvellement recrutés, il convient de le faire aussi pour Adrián Fernández Almoguera (au lieu de citer l'intitulé de la thèse).

Une fois cette rectification émise, le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 14 mars 2019 à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

La directrice fait part au conseil scientifique de son probable successeur au 1^{er} septembre 2019 : il s'agit de Mme Brigitte Marin. La commission de recrutement s'est réunie le 8 avril 2019 et le décret est à la signature du Président de la République. Brigitte Marin s'est notamment distinguée pour ses travaux sur la ville de Naples au 18^e siècle. Elle sera la première directrice de l'École française de Rome issue de la section Époques moderne et contemporaine, dont elle fut directrice des études entre 2000 et 2006. La directrice de l'EFR est convaincue que Mme Marin saura poursuivre les évolutions nécessaires pour l'établissement.

Le deuxième point d'information concerne la mission d'audit interministérielle qui a eu lieu à Rome début juin 2019. Les directeurs des EFE ont été avertis le 6 mai 2019, et ont dû fournir entre temps la documentation requise par les inspecteurs, notamment les actions de mutualisations entreprises sur place, à Rome, avec des institutions françaises et étrangères et les actions de mutualisation engagées avec les autres EFE et éventuellement d'autres établissements publics de recherche en France. La mission d'audit était composée de deux inspecteurs du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, deux inspecteurs de l'administration de l'éducation nationale, un inspecteur du ministère de la culture, ainsi que deux personnels de l'Inspection des finances (un inspecteur et une stagiaire). Les inspecteurs ont par ailleurs rencontré les responsables de la Villa Médicis, les services de l'Ambassade ainsi que ceux des instituts culturels. Le souhait a été émis au cours de l'audit de visiter un chantier de fouilles archéologiques. Ainsi, la mission s'est divisée pour se rendre à Cumes et au Centre Jean Bérard, tandis que la moitié des autres inspecteurs a rencontré des responsables d'instituts de recherche étrangers à Rome, comme prévu dans le planning initial. La directrice adjointe du Centre Jean Bérard, après avoir été entendue par les inspecteurs à Rome, a donc accueilli

une partie d'entre eux in situ. Ce changement de programme impromptu a laissé une impression d'impréparation.

Par ailleurs, le périmètre fixé à la mission n'a pas été respecté : la lettre de mission adressée par le Premier Ministre aux divers corps d'inspection portait sur un audit des services support. Or, la mission a largement dépassé ce champ et a aussi porté sur le champ scientifique. En outre, les questions étaient assez décousues. La directrice de l'EFR fait part au conseil scientifique de son inquiétude. Le rapport sera remis au ministre en septembre 2019. Le réseau des EFE monte actuellement en puissance. La directrice espère que la logique de ce réseau pourra se concilier avec la logique de mutualisation sur site qui paraissait être une des pistes poursuivies par les inspecteurs. L'appui des présidents de conseil d'administration et scientifique est sans réserve. Une pointe d'espoir toutefois : le président du ResEFE, directeur de l'EFE, a rencontré Thierry Coulhon, le conseiller pour la recherche auprès du Président de la République. Celui-ci a évoqué le rapport élogieux du HCERES sur les EFE. Ce rapport est une opportunité de réaffirmer l'importance des EFE à l'étranger.

Le représentant du ministère (DGRI) indique que le MESRI n'est pas l'instigateur de la mission. Il convient de comprendre le périmètre de la mission : entre une lecture littérale (mission qui se concentrerait sur des économies budgétaires) et une lecture ambitieuse (comment articuler au mieux les dispositifs de recherche à l'étranger), il convient de faire une lecture médiane de la mission : le fait que les inspecteurs se rendent à Naples prouve au contraire l'intérêt particulier porté à ces champs de recherche. Il convient de concevoir l'inspection comme une façon d'encourager la mutualisation, de manière hardie, déterminée et rationnelle.

Le représentant du ministère (DGESIP) complète le propos en indiquant que cette inspection s'inscrit dans la réflexion globale de l'État, y compris en France, sur le resserrement du pilotage. Cette réflexion concerne tous les opérateurs, sur tous les ministères.

La directrice du Centre Jean Bérard a souhaité démontrer au cours de l'inspection sur place les liens très forts entre le CNRS et l'EFR, et pousser la réflexion sur ce qu'est une UMR à l'étranger. La spécificité tient au fait que le tissu local est fondamental, mais que des liens avec des universités en France sont possibles. Elle se félicite de la venue des inspecteurs à Naples : l'archéologie s'effectue sur place. Démontrer ce que fait la France à l'étranger est capital.

Le président du conseil scientifique exprime son inquiétude : le mot d'ordre « rationalisation » se généralise. Il craint une réorganisation des établissements de recherche autour des ambassades. Il réitère son inquiétude pour la communauté scientifique.

La directrice indique qu'elle a échangé ses impressions avec ses homologues. Il faut simplement attendre les conclusions du rapport. Toutefois, savoir que la nouvelle directrice devra affronter cette situation laisse un sentiment d'inquiétude et une incertitude sur la direction à prendre.

Jean-Louis Ferrary demande si ce type de rapport, à transmettre au Premier Ministre, sera aussi transmis aux directeurs des EFE, et si le rapport sera communiqué dans son intégralité ou uniquement les conclusions.

Le représentant du ministère (DGRI) se porte garant de l'information à fournir en aval.

Le troisième point d'information concerne la naissance de l'association des Amis de l'EFR (AmEFR). Les statuts ont été votés le 15 mars 2019 à Paris, déposés en préfecture, le site web créé. Le 5 juin 2019, l'association a été présentée au public italien.

Le quatrième point d'information concerne la mise à jour de l'annuaire des membres. La mise à jour n'ayant pas été faite depuis 2011, un recours à une vacation a été effectué pour ce travail. Les personnes ayant été contactées sont invitées à remplir les fiches et les renvoyer à l'EFR. On espère

dans un futur proche être en mesure de proposer une mise à jour permanente grâce à un accès en ligne des membres eux-mêmes.

Le cinquième point d'information concerne la parution de la revue « Archeologia » consacrée aux EFE, suite à l'organisation en 2018 d'une journée à l'AIBL sur l'activité des EFE en termes de protection et mise en valeur du patrimoine.

Le sixième point d'information concerne l'installation de la nouvelle signalétique sur le site de place Navone, afin de permettre aux visiteurs de mieux s'orienter.

3. Poste de directeur des études pour le Moyen Âge susceptible d'être vacant au 1^{er} septembre 2019

Le poste de directeur des études est pourvu pour une durée de 3 ans. L'actuel directeur des études arrivant en fin de premier mandat, le poste a été publié sur le site internet de l'EFR et sur la plateforme Galaxie. Un seul dossier a été reçu, celui de Pierre Savy, candidat à son propre renouvellement pour un second et dernier mandat. Agrégé d'histoire, ancien membre de l'EFR, il obtient son doctorat en 2004, et est nommé maître de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée en 2005, d'où il est donc détaché depuis 2016. La directrice souligne que Pierre Savy a parfaitement satisfait à ses missions : tout en étant parfaitement investi dans le pilotage de sa section (suivi des programmes scientifiques, des boursiers, des membres, des publications, etc), il a su faire preuve d'une activité scientifique soutenue (publications d'articles, curatelle d'ouvrages, etc.). Désormais, il devra se concentrer sur son habilitation à diriger des recherches (HDR) lors de son deuxième mandat. Sans hésitation, la directrice de l'EFR recommande au conseil scientifique d'approuver le renouvellement de Pierre Savy sur le poste de directeur des études pour le Moyen Âge, consciente de laisser à son successeur un collaborateur de première valeur.

Le conseil scientifique approuve la nomination de Pierre Savy pour un second mandat.

4. Évaluation à mi-parcours des programmes du contrat quinquennal 2017-2021

Comme pour le précédent contrat quinquennal, cette évaluation à mi-parcours est nécessaire pour pouvoir effectuer d'éventuels ajustements et entamer la réflexion sur le programme scientifique du prochain quinquennal. Les rapports seront rendus anonymes : ils auront une valeur de précieux conseils pour les porteurs de programmes. Un tableau de synthèse est transmis : il permet d'observer l'avis de la direction de l'EFR et l'avis du rapporteur.

Les porteurs de programmes ont, en amont, effectué une auto-évaluation : ces données sont aussi transmises aux membres du conseil scientifique.

Le président du conseil scientifique note que, parfois, ces rapports sont succincts.

Pour la prochaine évaluation à mi-parcours, P. Savy propose de mettre en ligne les publications les plus significatives liées au programme, pour éviter de rendre un long rapport.

Jean-Louis Ferrary indique par ailleurs que certaines autoévaluations intègrent un résumé du projet initial, ce qui n'apporte pas d'éléments sur les détails de l'avancement du projet.

Ce propos est corroboré par Isabelle Poutrin : il est nécessaire de fournir des rapports plus précis, avec des données chiffrées (nombre de colloques, mise à jour des carnets de recherche, etc.).

Les programmes sont examinés un par un.

De cet examen le président du conseil scientifique propose, pour la prochaine évaluation à mi-parcours, de modifier la fiche d'autoévaluation pour y insérer une partie sur la méthode employée par le porteur de programme. La directrice de l'EFR souscrit à cette proposition.

Une autre conclusion tirée de cet examen à mi-parcours est qu'il faut éviter que les porteurs de programmes soient seuls à les gérer, car trop de risques pèsent sur la pérennité du programme lorsqu'il n'a qu'un porteur.

La directrice de l'EFR, en guise de conclusion de l'étude, indique que, pour le prochain contrat quinquennal, il conviendra de trancher entre des programmes respectables mais peu innovants et les programmes novateurs.

Le président du conseil scientifique donne un dernier conseil pour la prochaine évaluation à mi-parcours : informer les évaluateurs du CS sur le niveau d'engagement de l'EFR sur le programme.

5. Activité de la bibliothèque

Clément Pieyre, responsable de la bibliothèque, remercie la directrice et le Conseil scientifique de l'EFR pour le renouvellement de son mandat à compter du 1^{er} octobre 2019, qui lui permettra de mener à terme les projets pour lesquels il a été recruté il y a bientôt quatre ans. Il souligne les deux maîtres mots qui caractérisent la situation de la bibliothèque à ce jour : solidité et transition.

Solidité, parce que la stratégie documentaire de la bibliothèque a été repensée et clairement énoncée en conseil scientifique il y a deux ans. Par ailleurs, la fréquentation de la bibliothèque a retrouvé le haut niveau de l'année 2016, à savoir plus de 90 lecteurs par jour au cours du premier semestre 2019, alors que l'Institut archéologique allemand de Rome était temporairement fermé.

La bibliothèque a enfin présenté de nombreux chercheurs du monde académique français aux institutions patrimoniales en Italie (près de 300 lettres de recommandation en 2018).

Transition, parce que la bibliothèque a achevé le projet de désherbage de ses collections en magasin, créant ainsi les conditions matérielles d'une réorganisation raisonnée de ses collections en libre accès. En outre, la bibliothèque, conformément au vote du conseil scientifique en 2018, a considérablement développé ses ressources numériques, en adhérant notamment en 2019 au Groupement de commandes Jstor (ABES) et en posant les termes d'une politique harmonieuse de signalement des ressources numériques.

Enfin, après s'être pendant longtemps inscrite dans les seuls réseaux romains et italiens, la bibliothèque a presque achevé son intégration au sein des réseaux documentaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche (SUDOC, GIS CollEx-Persée, PCP...).

Il conviendra de poursuivre la réflexion sur l'articulation entre le papier et le numérique.

Dans le futur, trois événements auront un impact sur le fonctionnement de la bibliothèque : le redéploiement des collections en libre accès à l'automne, vraisemblablement en novembre 2019 (ce qui implique une fermeture de trois semaines environ au public tout en maintenant l'accès pour les membres, boursiers et chercheurs résidents) ; le changement du système de gestion (participation au projet SGBm porté par l'ABES en cours d'instruction) ; le chantier de rénovation de la toiture et des façades latérales du palais Farnèse pour lequel l'EFR est co-maître d'œuvre avec l'ambassade (2020-2024) qui impliquera la fermeture temporaire d'une partie des salles de lecture du 3^e étage pendant les travaux.

6. Ouverture de la bibliothèque aux étudiants de master inscrits dans une université française

La bibliothèque est ouverte aux étudiants dès leur inscription en doctorat. Une exception est faite pour les étudiants de master dépendant d'une université française pendant un parcours Erasmus en Italie.

Au regard de l'ouverture de l'EFR aux masters à travers les ateliers d'initiation à la recherche et dans le souci de fidéliser le lectorat au niveau du master, il est proposé d'élargir l'accès de la bibliothèque à tous les étudiants de master inscrits dans une université française.

La directrice indique que la prochaine étape serait d'ouvrir la bibliothèque à tous les étudiants de master, mais il convient auparavant de mesurer l'impact de cette première mesure en terme de fréquentation.

Yves-Marie Bercé prévient des risques d'une ouverture trop grande.

Jean-Yves Tilliette demande comment sont gérés les flux des lecteurs.

Le responsable de la bibliothèque répond qu'aucune difficulté n'est relevée. L'EFR prend en charge une bonne partie des frais de gardiennage relatifs à l'accès au palais pour le compte de la bibliothèque.

Le président du conseil scientifique indique que la bibliothèque est centrale pour l'EFR, qui vit autour de la bibliothèque.

La directrice affirme qu'il manque toutefois des lieux de convivialité entre les chercheurs : il conviendrait d'aménager des salles de travail et des espaces de convivialité.

Le Conseil scientifique approuve cette proposition à l'unanimité.

7. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs

• Section Antiquité

Ségolène Maudet, *Le secteur Chiancone II de Pontecagnano à l'époque orientalisante.*

Le rapporteur proposé est Juliette de la Genière.

Pascal Montlahuc, *Autour du prince citoyen. Essai d'anthropologie politique sur le charisme impérial, d'Auguste à Alexandre Sévère.*

Le rapporteur proposé est Jean-Louis Ferrary.

Bruno d'Andrea, *Les sacrifices d'animaux dans le monde phénico-punique. Une approche critique des sources.*

Le rapporteur proposé est John Scheid.

Charles Davoine, *Les dessous de la carte. Les représentations de la Ville sur la Forma Urbis.*

Le rapporteur proposé est Pierre Gros.

Bertrand Augier, *Être et avoir - Propriétés et identités des senatores noui à Tusculum (90 a.C. -14 p.C.).*

Le rapporteur proposé est John Scheid.

• Section Moyen Âge

Olivia Adankpo-Labadie, *Construire une communauté monastique éthiopienne à Rome. Mobilités, normes et écritures à Santo Stefano dei Mori (fin XV^e-XVI^e siècle).*

Le rapporteur proposé est Christian Robin.

Pierre Chambert-Protat, *Lilium inter spinas. Florus, Ambroise et le Cantique : du commentaire fictif au commentaire perdu.*

Le rapporteur proposé est François Dolbeau.

Carole Mabboux, *Décider et transcrire. Les registres de délibérations, production légale et outils d'une communication communale (Florence, San Gimignano et Fucecchio, 1280-1330).*

Le rapporteur proposé est Jacques Dalarun.

Cécile Troadec, *Présumés coupables. Les étrangers en procès, Rome 1378.*

Le rapporteur proposé est Jacques Verger.

- Section Époques moderne et contemporaine

Séverin Duc, *Bona Bevilacqua et Teodoro Trivulzio. Couple, maison et état : enjeux sociaux des guerres d'Italie (c. 1400 - c. 1500).*

Le rapporteur proposé est Yves-Marie Bercé.

Sébastien Plutniak, *Ethnologie, préhistoire, et évolution : les entreprises (inter)nationales d'Alberto Carlo Blanc (1906-1960) en Italie. Essai de biographie quantitative :*

Le rapporteur proposé est Jean Guilaine

8. État de l'activité du CCPS

Le CCPS s'est réuni deux fois depuis le dernier conseil scientifique. Sur 22 demandes, 19 ont été acceptées. La directrice de l'EFR souligne la grande variété des demandes (expositions, soutien à des recherches de terrain, parrainage, etc.)

9. Examen des manuscrits présentés pour publication

- Antiquité

Legal Engagement. The Reception of Roman Law and Tribunals by Jews and Other Inhabitants of the Empire, Katell Berthelot, Natalie Dohrmann, Capucine Nemo-Pekelman.

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication papier et en ligne (CEF).

Une éducation savante, Lettres de René de la Blanchère à Auguste Geffroy (1878-1886), Olivier Poncet.

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (Sources et documents).

- Deuxième passage

Religion romaine et esclavage au Haut-Empire, Bassir Amiri

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF).

Les Royaumes d'Afrique du Nord, du monde punique au monde romain, Virginie Bridoux

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (BEFAR).

La Céramique à paroi fine de Musarna (Étrurie méridionale) : typologie, production, circulation, Julie Léone

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF) et pour une mise en ligne des annexes.

- Histoire médiévale

Moines, saints et hérétiques. Les disciples d'Ēwostātēwos et l'invention d'un mouvement monastique hétérodoxe dans l'Éthiopie médiévale (XIV^e-milieu du XV^e siècle), Olivia Adankpo-Labadie

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (BEFAR)

« *Sous les pieds des frères* ». *Les sépultures de papes et de cardinaux chez les Mendiants au XIII^e siècle*, Haude Morvan

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (BEFAR).

Savoirs profanes dans les ordres mendiants (Italie, XIII^e-XV^e siècle), Joël Chandelier et Aurélien Robert.

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF) après vérification des corrections demandées par le rapporteur.

Mariana : l'évêché et les édifices de culte du V^e au XVI^e siècle, dir. Daniel Istria (report mars 2019)

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF). Pour régler le problème du nombre d'images, il conviendra d'assurer un financement ou de fournir des photos en noir et blanc.

La cronaca angioina dei re d'Ungheria. Retorica politica e rappresentazione dinastica, Vinni Lucherini

Ce manuscrit a été retiré à la demande de son auteur de la liste des manuscrits soumis au présent conseil scientifique.

- Histoire moderne et contemporaine

Les experts de l'administration du Pape (XV^e-XVI^e siècles). Hommes et femmes de la Curie, Benedetta Borello

Le conseil scientifique émet un avis défavorable à la publication de ce manuscrit. M. Verga s'abstient.

Statuts et conditions sociales à l'épreuve du déclassement (France-Italie XVI^e - premier XIX^e siècle), Michela Barbot, Jean-François Chauvard et Stefano Levati

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF) après vérification des corrections demandées par les rapporteurs.

Studi gramsciani nel mondo. Gramsci in Francia, Romain Descendre, Francesco Giasi et Giuseppe Vacca

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une co-édition avec la maison d'édition Il Mulino, sous format papier, après vérification des corrections demandées par le rapporteur.

La Materia del pesce. Gestion et négociation de l'exploitation des produits de la mer à l'épreuve du libéralisme (Venise, XVIII^e siècle), Solène Rivoal

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour une publication sous format papier (CEF). Il conviendra de changer le titre.

10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice de l'EFR souligne l'adhésion à J-Stor ainsi qu'une nouvelle subvention octroyée par l'ABES.

11. Questions diverses

Aucune question diverse.

Le président du conseil scientifique salue la directrice de l'EFR pour son dernier conseil scientifique et la remercie pour le travail accompli.

À son tour, la directrice de l'EFR remercie le conseil scientifique pour son travail et ses conseils éclairés.

La séance est close à 12h50.